

SPECIFICATIONS

Transmitter

- Omni-directional 900MHz broadcast
- Effective transmitting range: up to 150 ft. (45m)*
- Phase-locked loop circuitry (PLL)
- Automatic level control (ALC)
- 3 selectable broadcast frequencies (912-914MHz)
- Stereo audio input

**Maximum range; results may vary according to environment.*

Speaker

- Push-button, auto-lock tuning
- 2-way acoustic design: 1.5" tweeter, 3" woofer
- 10 Watt RMS
- Frequency response: 20Hz - 20kHz
- Left/Mono/Right switch
- Operates using supplied AC adapters

12 MONTH LIMITED WARRANTY

Audiovox Electronics Corporation (the "Company") warrants to the original retail purchaser of this product that should this product or any part thereof, under normal use and conditions, be proven defective in material or workmanship within 12 months from the date of original purchase, such defect(s) will be repaired or replaced (at the Company's option) without charge for parts and repair labor. To obtain repair or replacement within the terms of this Warranty, the product along with any accessories included in the original packaging is to be delivered with proof of warranty coverage (e.g. dated bill of sale), specification of defect(s), transportation prepaid, to the Company at the address shown below. Do not return this product to the Retailer.

This Warranty is not transferable and does not cover product purchased, serviced or used outside the United States or Canada. The warranty does not extend to the elimination of externally generated static or noise, to costs incurred for the installation, removal or reinstallation of the product. The warranty does not apply to any product or part thereof which, in the opinion of the company, has suffered or been damaged through alteration, improper installation, mishandling, misuse, neglect, accident or exposure to moisture. This warranty does not apply to damage caused by an AC adapter not provided with the product, or by leaving non-rechargeable batteries in the product while plugged into an AC outlet. THE EXTENT OF THE COMPANY'S LIABILITY UNDER THIS WARRANTY IS LIMITED TO THE REPAIR OR REPLACEMENT PROVIDED ABOVE AND, IN NO EVENT, SHALL THE COMPANY'S LIABILITY EXCEED THE PURCHASE PRICE PAID BY PURCHASER FOR THE PRODUCT.

This Warranty is in lieu of all other express warranties or liabilities. ANY IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, SHALL BE LIMITED TO DURATION OF THIS WARRANTY. ANY ACTION FOR BREACH OF ANY WARRANTY HEREUNDER, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY, MUST BE BROUGHT WITHIN A PERIOD OF 24 MONTHS FROM THE DATE OF ORIGINAL PURCHASE. IN NO CASE SHALL THE COMPANY BE LIABLE FOR ANY CONSEQUENTIAL OR INCIDENTAL DAMAGES WHATSOEVER. No person or representative is authorized to assume for the Company any liability other than expressed herein in connection with the sale of this product. Some states/provinces do not allow limitations on how long an implied warranty lasts or the exclusion or limitation of incidental or consequential damage so the above limitations or exclusions may not apply to you. This Warranty gives you specific legal rights and you may also have other rights which vary from state/province to state/province.

U.S.A.: Audiovox Electronics Corp., 150 Marcus Blvd., Hauppauge, New York 11788

CANADA: Audiovox Return Center, c/o Genco, 6685 Kennedy Road, Unit 3, Door 16, Mississauga Ontario L5T 3A5

SPÉCIFICATIONS

Émetteur

- Diffusion numérique 900MHz omnidirectionnelle
- Portée d'émission effective : jusqu'à 45 m (150 pi)*
- Circuits à boucle à verrouillage de phase
- Contrôle automatique de niveau
- 3 fréquences de transmission sélectionnables (912-914 MHz)
- Entrée audio stéréo

*La portée maximale peut varier en fonction de l'ambiance.

Haut-parleur

- Syntonisation à verrouillage automatique par bouton-poussoir
- Conception acoustique à 2 voies : haut-parleur d'aigus de 1,5 po, haut-parleur de graves de 3 po
- 10 watts RMS
- Réponse en fréquence : 20 Hz - 20 kHz
- Sélecteur Left/Mono/Right (gauche/mono/droit)
- Alimentation par les adaptateurs courant alternatif fournis

GARANTIE LIMITÉE DE 12 MOIS

Audiovox Electronics Corporation (la « Société ») garantit à l'acheteur initial au détail que ce produit et toutes ses pièces sont exempts de défauts de matière et de fabrication, dans des conditions d'utilisation normales, pendant 12 mois à compter de la date de l'achat initial et que le ou les défauts feront l'objet d'une réparation ou d'un remplacement gratuit pièces et main-d'oeuvre (à la discrétion de la Société). Pour obtenir une réparation ou un remplacement aux termes de cette garantie, le produit, ainsi que tous les accessoires inclus dans l'emballage d'origine, doit être livré en port payé à la Société accompagné d'une preuve de couverture de garantie (p. ex. facture) et d'une description précise du ou des défauts à l'adresse indiquée ci-dessous. Ne pas retourner ce produit chez le détaillant.

Cette garantie ne peut pas être transférée et ne couvre pas les produits achetés, réparés ou utilisés à l'extérieur des États-Unis ou du Canada. La garantie ne couvre pas l'élimination de l'électricité statique ou du bruit produit du dehors, ni les frais encourus pour l'installation, l'enlèvement ou la réinstallation du produit. La garantie ne s'applique pas à tout produit ou toute pièce du produit qui, de l'avis de la Société, a subi des dommages par suite d'une modification, d'une installation incorrecte, d'une fausse manœuvre, d'un mauvais usage, d'une négligence, d'un accident ou d'une exposition à l'humidité. Cette garantie ne s'applique pas à des dommages causés par un adaptateur courant alternatif qui n'a pas été fourni avec le produit ou lorsque des piles non rechargeables ont été laissées dans le produit alors qu'il était branché à une prise secteur. **L'ÉTENDUE DE LA RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ AUX TERMES DE CETTE GARANTIE EST LIMITÉE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT INDIQUÉS CI-DESSUS ET NE PEUT EN AUCUN CAS DÉPASSER LE PRIX PAYÉ PAR L'ACHETEUR POUR LE PRODUIT.**

Cette garantie remplace toute autre garantie ou responsabilité explicite. TOUTE GARANTIE TACITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE TACITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER EST LIMITÉE À LA DURÉE DE CETTE GARANTIE. TOUTE ACTION POUR VIOLATION DE TOUTE GARANTIE MENTIONNÉE DANS CE DOCUMENT, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DOIT ÊTRE INTRODUITE DANS LES 24 MOIS QUI SUIVENT LA DATE DE L'ACHAT INITIAL. LA SOCIÉTÉ NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES QUELS QU'ILS SOIENT. Aucune personne ou aucun représentant n'est autorisé à assumer pour l'entreprise une quelconque responsabilité liée à la vente de ce produit autre que celles exprimées dans ce document. Certaines provinces n'autorisent pas de limites quant à la durée d'une garantie implicite ou quant à l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou indirects ; les limitations et exclusions indiquées plus haut pourraient donc ne pas être opposables. Cette garantie confère des droits légaux spécifiques et l'on peut également jouir d'autres droits qui varient d'une province à l'autre.

É-U : Audiovox Electronics Corp., 150 Marcus Blvd., Hauppauge, New York 11788 U.S.A.

CANADA : Audiovox Return Center, c/o Genco, 6685 Kennedy Road, Unit 3, Door 16, Mississauga, Ontario L5T 3A5